



Marchés... Folklore... Bandas...
Un été festif !



Sommaire

- Les comptes administratifs
- Travaux et projets
- CCAS : EHPAD « Le MONT-ROYAL »
- CCAS Ville
- Voyage de nos aînés en Auvergne
- Comité des fêtes
- USM GP entre deux guerres
- 1937 - Journées des Anciens combattants
- Bon à savoir
- Le Circuit du Comminges à Montréjeau
- Libre expression
- Les nouveaux commerçants
- Folkolor : Le programme du festival

Chères Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais,

L'information et le dialogue avec nos concitoyens font toujours partie de nos priorités, c'est pour cette raison que vous allez pouvoir découvrir dans ce bulletin les principaux projets votés par le conseil municipal comme les aménagements de la rue des Pyrénées, de la base de loisirs et de la place Mercadieu, ainsi que les manifestations qui vont égayer notre cité dans les mois à venir. Nous espérons que ce bulletin répondra encore une fois à vos attentes.

Un résumé des activités que nous avons proposées à nos jeunes dans le cadre du C.L.A.S. pendant l'année scolaire, mais aussi à nos moins jeunes dans le nouvel EPHAD du Mont-Royal vous donnent un aperçu de l'engagement de la municipalité dans l'action sociale.

Je profite de cet éditto pour féliciter les dirigeants et joueurs de l'USM GP pour la saison qu'ils viennent de faire. Cela nous conforte dans le choix que nous avons fait l'année passée de maintenir la subvention allouée à la doyenne de nos associations bien qu'il n'y ait pas eu d'équipe senior engagée. A ce sujet, vous trouverez dans ces pages un article instructif sur les origines de cette association. Toujours dans la partie rétrospective, vous découvrirez ou redécouvrirez, le passage du Grand prix du Comminges dans notre ville ou comment s'est déroulée la réception du Congrès Départemental des Anciens combattants en 1937 à Montréjeau.

Comme chaque été, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour de grands événements festifs et populaires, tels que le bal et le feu d'artifice du 14 juillet sur le site de plan d'eau ou encore pendant le Festival Folkolor. Cette année, le comité des fêtes reprend le festival des bandas pour une soirée. D'autres manifestations sont au programme pour animer la ville ; vous trouverez tous les renseignements nécessaires dans ce bulletin dans les pages consacrées au comité des fêtes et Folkolor. Ces animations sont proposées à tous les Montréjeaulais et aux vacanciers qui souhaitent partager ensemble d'agréables vacances.

A tous, je souhaite de passer un bel été !

Eric MIQUEL,
Votre dévoué Maire



CARNET NOIR

Depuis le dernier bulletin municipal, nous déplorons malheureusement les décès de deux de nos agents municipaux auxquels nous tenons ici, à rendre un hommage public.



Christine PUEYO, après 27 années de carrière, s'est éteinte des suites d'une longue maladie. A l'EHPAD du Mont-Royal, où elle exerça de multiples fonctions, sa générosité, sa gentillesse, son dévouement, sa proximité l'avaient fait apprécier par tous les résidents et collègues de travail.

« Il est de ces rencontres que l'on n'oublie jamais, de celles qui font partie de notre destinée... ».

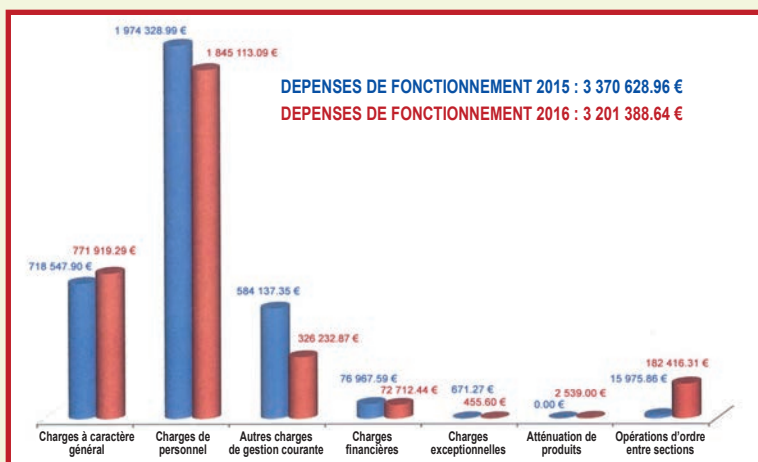
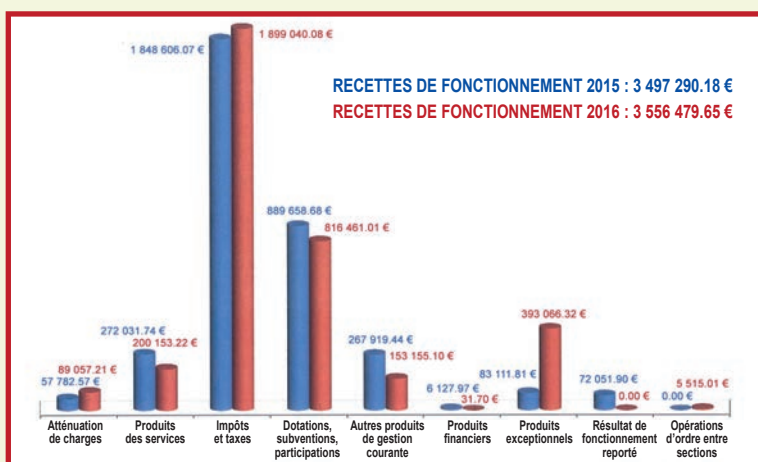


Philippe MARTINEZ, agent avenant et, ô combien, dévoué au bien-être de nos concitoyens, nous a prématurément quitté suite à un tragique accident de la circulation survenu pendant son service. En hommage, et compte tenu du caractère dramatique de sa disparition, au cours de la dernière réunion du conseil municipal, Monsieur le maire a fait respecter une minute de silence.

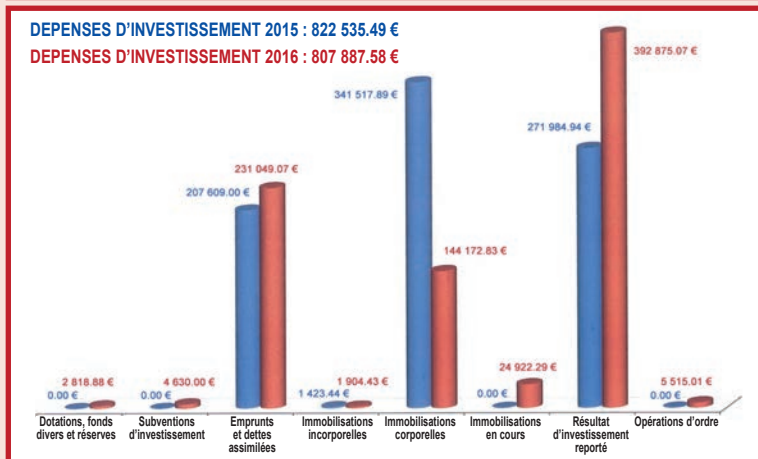
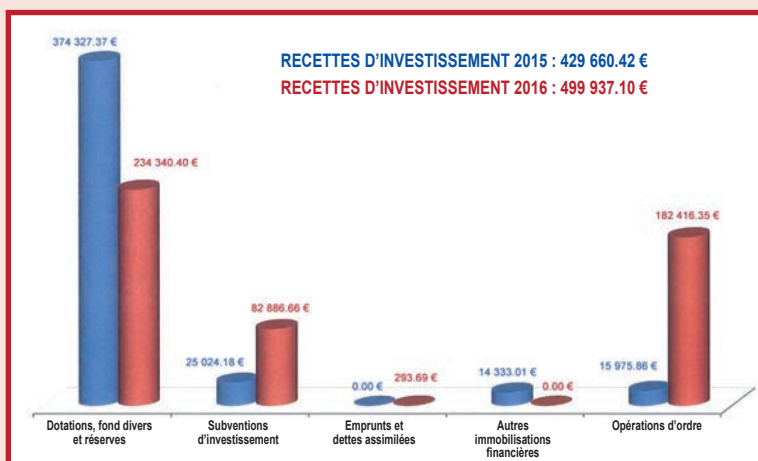
Monsieur le maire, l'ensemble des conseillers et des agents municipaux présentent leurs sincères condoléances aux familles.

Directeur de la publication : Eric Miquel
Comité de Rédaction : La commission communication
Photos : Alain Mas, Pierrette Fénard, Maryse Dumoulin
et Jean-Jacques Miquel.
Mise en page : Tout'en Com
Impression : Imprimerie Fabbro
Dépôt Légal : Août 2002 - N° ISSN : 1636-1733

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Cette année encore, la commune équilibre ses comptes positivement.

Pour rappel, afin de faire face au déficit des 266 213 € en 2015, la commune a équilibré ses comptes, par un transfert exceptionnel du compte excédentaire de l'eau et la vente d'un bien immobilier place Lafayette.

A ce titre, la commune continue sa politique de désendettement en s'appuyant sur les sessions de son patrimoine immobilier et sur sa capacité d'autofinancement.

En mettant ses immeubles inutilisés à la vente, la commune augmente ses fonds propres et sa capacité d'autofinancement et fait appel à l'emprunt de façon limité.

Cette réduction du patrimoine immobilier entraîne également une diminution des charges directes comme les impôts, ainsi qu'une baisse des charges de fonctionnement liées à l'entretien de ces bâtiments souvent vétustes.

Entre 2007 et 2016 les annuités de remboursement de la dette sont passées de 347 000 € à 275 000 € soit une baisse de 20,7%, et une économie annuelle de 72 000 €.

Résultats des sections de fonctionnement

2006	Déficit	27 008.72 €
2007	Déficit	149 719.99 €
2008	Excédent	160 699.42 €
2009	Excédent	330 151.72 €
2010	Excédent	207 770.25 €
2011	Excédent	234 385.83 €
2012	Excédent	323 453.66 €
2013	Excédent	162 873.58 €
2014	Excédent	344 036.84 €
2015	Excédent	126 661.22 €
2016	Excédent	355 091.01 €

Résultats des sections d'investissement

2006	Déficit	19 022.40 €
2007	Excédent	55 659.87 €
2008	Déficit	254 932.66 €
2009	Déficit	222 143.49 €
2010	Déficit	245 762.11 €
2011	Déficit	282 663.81 €
2012	Déficit	282 928.39 €
2013	Déficit	107 215.62 €
2014	Déficit	271 984.94 €
2015	Déficit	392 875.07 €
2016	Déficit	307 950.48 €

Résultats de clôture des exercices

2006	Déficit	46 031.12 €
2007	Déficit	94 060.12 €
2008	Déficit	94 233.24 €
2009	Excédent	108 008.23 €
2010	Déficit	37 991.86 €
2011	Déficit	48 277.98 €
2012	Excédent	40 525.27 €
2013	Excédent	55 657.96 €
2014	Excédent	72 051.90 €
2015	Déficit	266 213.85 €
2016	Excédent	47 140.53 €

Projets d'aménagement de la base de loisirs



Aménagements "Tourisme Handicap"

- ① Eclairage et signalisation table pique-nique PMR existante (projet SDEHG)
- ② Deuxième table PMR
- ③ Jeux enfants PMR
- ④ Sanitaires PMR
- ⑤ Tapis accès bassin plage en fauteuil
- ⑥ Mise en accessibilité du restaurant

Aménagements existants

- ★ Ponton pêche
- ★ Rampe d'accès plage
- ★ Panneau d'information à l'entrée du site

Autres aménagements

- ① Ralentisseur entrée zone
- ② Agrandissement zone équipement fitness
- ③ Terrain beach volley
- ④ Déplacement tables ping-pong
- ⑤ Déplacement et remplacement ponton pédalos (pontons bois)
- ⑥ Jets d'eau
- ⑦ Plongeoirs

De nombreux aménagements de la base de loisirs sont à l'étude afin d'améliorer les infrastructures déjà existantes :

2017 : Réalisation d'un ponton pêche pour les personnes en situation de handicap. Aménagement d'un terrain de « beach volley ». Jeux pour enfants en situation de handicap.

2018 : Réalisation d'un parcours « santé ». Déplacement des pontons où sont amarrés les pédalos. Installation de sanitaires pour personnes en situation de handicap.

L'installation de plongeoirs et l'acquisition de matériels spécifiques permettant à des personnes en situation de handicap d'accéder au bord de l'eau sont également en cours de réflexion.

L'éclairage public amélioré

La pose d'un mât aiguille d'une hauteur de 8.6 mètres, équipé de 5 projecteurs en LED aux abords de l'aire de pique-nique devrait considérablement améliorer la vision et permettre de profiter plus tardivement, jusque tard dans la nuit, des repas en famille ou entre amis autour d'un bon BBQ.

L'éclairage LED est une réalité depuis quelques années et c'est, sans aucun doute, un investissement intelligent dans une alternative qui permet de faire des économies, avec un haut rendement et une parfaite distribution de la lumière.

Label « HANDIPLAGE »



Un label « HANDIPLAGE » va être sollicité dans le cadre des nouveaux aménagements de la base de loisirs. Certains aménagements sont assez simples à réaliser comme la pose d'un tapis spécial permettant aux personnes handicapées de se rendre au bord de l'eau, d'autres un peu plus difficiles à mettre en œuvre, pour ces derniers il faudra attendre 2018, mais nous comptons bien arriver à obtenir ce Label.

Si ce label est obtenu, le lac de Montréjeau sera le premier lac de la Haute-Garonne à être labellisé « HANDIPLAGE ».

Label « PAVILLON BLEU »



Toujours dans la même démarche de valorisation de la base de loisirs, la commune va entreprendre une procédure de labellisation afin d'obtenir dès l'an prochain le label « PAVILLON BLEU ». Ce label est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hisse sur une commune, véhicule une image positive dynamique auprès

des résidents comme des visiteurs. En ce sens, il favorise aussi une prise de conscience générale envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

Modernisation du parc de véhicules utilitaires

Pour faciliter les travaux de nettoyage, la commune va se doter d'une balayeuse, désherbeuse de voirie, aspiratrice, compacte et multifonctionnelle, Hako Citymaster 1600.

Ce véhicule articulé, pour plus de maniabilité est équipé d'une grande capacité de cuve de 1.6 m3. Propulsé par 4 roues motrices permanentes, ce véhicule est homologué route pour des déplacements à 40 km/h avec un permis B.



Un utilitaire benne IVECO Daily et un Manitou vont venir compléter le parc de véhicules de la commune.

Ne sachant toujours pas de quoi sera fait l'avenir, la commune a choisi de signer différents contrats pour l'utilisation de ces véhicules, sans passer par l'acquisition.

Un contrat longue durée avec option d'achat de 1734 € sur 60 mois pour la balayeuse, un contrat longue durée de 1242 € sur 36 mois pour le Manitou et un contrat de location de 546 € sur 36 mois pour le camion benne.



La MAISON DE SANTÉ pour bientôt

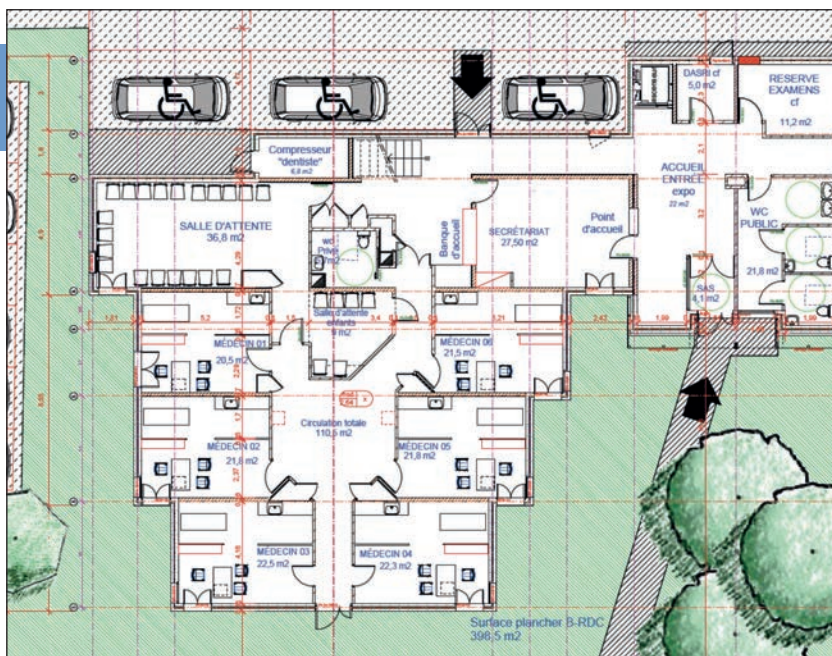
Aperçu de ce que sera la maison de santé

Ici une vue partielle du rez-de-chaussée avec les cabinets des médecins, la salle d'attente et le secrétariat.

À l'entrée, une réception commune et les sanitaires, en haut les places de stationnement réservées aux personnes handicapées, sur la gauche le parking général.

Avancement d'un projet qui se concrétise

L'Agence Nationale de Santé (ARS) a validé le projet et les demandes de subventions sont en cours d'approbation par les différents organismes sollicités. Nous avons déjà reçu des retours positifs de la part de la communauté de communes « 5C » et de la Région. De leurs côtés, les professionnels de santé élaborent des protocoles de soins pour une prise en charge optimale. Il reflète l'expression d'un accord local et documenté, pour proposer des solutions aux problèmes de prise en charge et favoriser l'harmonisation des pratiques. Les montants des loyers ont été validés. Monsieur le maire suit l'avancement du dossier et prévoit une ouverture de la maison de santé pour la fin du premier semestre 2018.



Aménagement de la place Mercadieu d'ici l'été

Le parking de cette place va être réaménagé pour permettre une utilisation optimale du site en toute sécurité.

La commune, après la démolition de l'hôtel des Pyrénées n'avait rien entrepris sur cet emplacement afin de le conserver pour y implanter, éventuellement, une maison de santé. Aujourd'hui, ce projet est abandonné, il est donc nécessaire de revoir l'utilisation de cette place. Un mobilier urbain sera mis en place pour couper la place en deux parties bien distinctes, les barrières amovibles seront enlevées le lundi pour permettre aux exposants de mettre en place leurs étals.

La rue des Pyrénées en travaux dans peu de temps

Cette rue, une des artères les plus fréquentées de notre ville, va subir dans les mois à venir de lourds travaux d'aménagement. En effet, le câblage électrique, la chaussée et les trottoirs seront refaits et le stationnement modifié. Les riverains sont en cours de consultation pour le passage du câblage électrique sur leur façade.

Valorisation du quartier du Plan

La commune souhaite améliorer l'image de la ville à ses entrées. Sur l'avenue de Luchon, beaucoup de maisons menacent ruine et certains propriétaires sont défaillants. Il est donc urgent d'agir pour préserver, d'une part, l'image de notre ville et, d'autre part, la sécurité des passants.

Pour ce faire, le conseil municipal a donné son accord à Monsieur le maire pour acquérir un lot de constructions sur la gauche de l'avenue en entrant dans Montréjeau. Afin de minimiser les frais de démolition, cette opération ne pourra se faire que si plusieurs propriétaires acceptent en même temps de vendre ou de céder leurs biens et que les maisons acquises constituent un ensemble. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'acheter un bien qui menace de s'effondrer et engager la responsabilité de la commune en attendant que d'autres cessions se réalisent. Nous souhaitons que cette opération aboutisse, cela permettra également de revaloriser l'autre côté de la rue qui aura vue sur la Garonne.



« Le Parc » avenue du Nord en travaux



Des travaux de réhabilitation ont été entrepris dans le parc afin de créer un chemin piétonnier tout le long de l'avenue. Un espace promenade sera également aménagé.

Ce domaine public est encore aujourd'hui inexploité et mérite par son emplacement et son caractère bucolique que l'on s'y intéresse. Petit à petit, en fonction de ses moyens, la commune apportera des améliorations dans ce parc pour en faire un lieu de flâneries et de balades. Pour des raisons économiques, tous les travaux se feront en régie, c'est-à-dire exécutés par nos agents municipaux.

Appel à la souscription publique pour l'église

Par le passé, pour la réalisation de certaines constructions, la ville avait fait appel à la souscription publique.

C'est par exemple avec ce mode de financement qu'ont été édifiés le Monument aux Morts et le point d'eau au centre du cimetière. Aujourd'hui, le portail de l'église nécessite une rénovation et, toujours à l'entrée, une baie vitrée devrait remplacer les panneaux de bois. La commune compte sur la générosité de ses concitoyens et des fidèles de la paroisse pour aider au financement des travaux de notre église.



EHPAD Le MONT ROYAL - AIDE SOCIALE - AIDE À LA PERSONNE



Pierrette Fénard
Vice-Présidente
du CCAS

EHPAD « Le MONT-ROYAL »

Une année déjà que nous avons pris possession de notre nouvel et bel établissement !

Que d'événements se sont déroulés depuis lors !

Tout d'abord, et avec l'année nouvelle, nous est arrivé monsieur Jean-Bernard CALBERA, le nouveau directeur de l'EHPAD. Fort de ses expériences passées dans le domaine médico-social, c'est avec enthousiasme et énergie qu'il a pris ses fonctions. Il a déclaré quelque temps après son arrivée, et je le cite :

« J'ai eu le privilège de prendre la direction de l'EHPAD -Le Mont-Royal- le 2 janvier 2017 et d'être accueilli chaleureusement par les résidents, les familles et les élus... »

J'ai trouvé une équipe de qualité, soucieuse du bien-être des résidents et ouverte à la notion d'amélioration continue du service rendu... »

L'année commençait donc à l'EHPAD sous de très bons auspices !

Les jours et les semaines se succèdent paisiblement et tout est mis en œuvre pour que la vie de nos résidents se déroule harmonieusement. Les jours sont rythmés par les temps de repas, le moment des soins quand ils sont nécessaires, les temps de loisirs - ateliers, jeux, cinéma, télévision, jardinage -, les sorties.

Agenda chargé... comme pour tous les retraités ainsi que chacun sait !

A noter le renouvellement du Conseil de la Vie Sociale (CVS) ce 13 février dernier

Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d'un EHPAD. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Le conseil de la vie sociale a été créé par la loi du 2 janvier 2002 afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux.

Ont été élus :

Mme Martine ORTET présidente, représentante des familles ;

Mme Françoise LAURENT, vice-présidente, représentante des familles ;

M. Gérard FERRAS, vice-président représentant des résidents.

L'association des Pot'âgés

Je tiens à souligner l'action très positive de l'association des Pot'âgés, créée par des membres bénévoles du personnel de l'EHPAD et avec l'aide de familles de résidents.

Mme Marielle COUBERES, infirmière coordonnatrice, en est la présidente. L'objet de cette association consiste en l'aide au financement de projets d'animation en faveur de nos résidents, en complément de ceux existants.

Tous, vous pouvez adhérer à cette association ou faire des dons pour permettre de développer plus encore de nouveaux projets pour le plus grand bonheur de nos résidents.

→ Toujours et encore : Appel à bénévoles !

Vous avez du temps, des idées, des talents...
venez les partager avec nos aînés
pour ensoleiller leur quotidien !
Prenez contact directement avec l'équipe
d'animation de l'EHPAD au 05 61 89 20 50.

Bon à savoir

L'EHPAD « Le Mont-Royal »
dispose de chambres destinées à
l'hébergement temporaire.

L'hébergement temporaire pour quoi faire ?

- Permettre aux aidants d'interrompre leur accompagnement quotidien pour se ménager des temps de répit.
- Ouvrir à vos proches la possibilité de :
 - retrouver confiance en renouant des contacts avec d'autres gens, en reprenant un rythme de vie structuré ;
 - passer l'hiver en toute sécurité ;
 - envisager la vie collective.

Si votre proche réfléchit à l'idée d'entrer en maison de retraite, il est possible d'utiliser l'hébergement temporaire pour vérifier si ce projet lui convient.

**Renseignez-vous en appelant le
05 61 89 20 50**

Jardinage à l'EHPAD



Vite le printemps est là hâtons-nous de planter !



▲ *Après l'effort le repos*

Sortie Chiens de traîneaux



On s'éclate à PAYOLLE !



L'EHPAD est là pour le thé dansant du CCAS



Musique et pâtisseries douces



La chorale de l'école élémentaire du Courraou



Quand les jeunes et les moins jeunes se rassemblent c'est de la joie pour tous !



Pierrette Fénard
Vice-Présidente
du CCAS

Le CCAS poursuit son travail de modernisation !

La télégestion dans les secteurs de l'aide à domicile est devenue un outil incontournable pour une gestion parfaite et irréprochable, pour répondre aux demandes des bénéficiaires et de leurs proches ainsi qu'à celles des financeurs, le conseil départemental par exemple.

Cette technologie innovante s'inscrit parfaitement dans le cadre de la modernisation des collectivités territoriales.

La télégestion pour l'aide à domicile des CCAS c'est quoi ?

Elle permet :

La GESTION DES ÉLÉMENTS ENTOURANT LA PRESTATION tels que les temps de visite avec heure de début et heure de fin, alerte en cas d'absence de l'intervenant, kilomètres, temps de déplacement ...

Le TRAITEMENT SOUPLE DES INTERVENTIONS telles que la création automatique des interventions non planifiées, la vérification automatique des prestations...

La FIABILITÉ ET TRAÇABILITÉ DE L'INFORMATION :

Edition en temps réel de l'état des interventions et des tableaux de bord

Génération automatique de la facturation grâce aux prestations enregistrées...

Le logiciel de pointage fonctionnera à partir d'un téléphone mobile permettant aux bénéficiaires et aux intervenants d'échanger en temps réel avec le service gestionnaire, ouvrira un accès au planning en temps réel, agenda partagé, échange instantané d'informations...

Ainsi, le service gestionnaire dispose d'une visibilité permanente sur :

le planning prévisionnel de tous les aidants pour une **gestion facilitée des astreintes et des remplacements**.

Chacune de nos intervenantes sera formée dans les prochains jours à ce nouvel outil.

La mise en place du système de télégestion au CCAS est prévue pour septembre prochain...

Afin de rassurer les bénéficiaires de nos services, chacun d'eux sera informé individuellement de ces changements, changements qui apporteront à n'en pas douter des améliorations sensibles dans la qualité de nos prestations.

Adopter la télégestion participe de la modernisation de notre CCAS !

C'est améliorer le service rendu, alléger les tâches administratives, et mieux maîtriser les flux d'information.

Le traditionnel thé dansant s'est déroulé comme de coutume fin janvier



◀ *Décoration des tables par l'équipe d'animation familles de la MJC Montréjeau. Merci à tous.*



◀ *L'équipe du CCAS. Merci à elle.*

▲ *Thé dansant*





Auvergne. Jean entouré de sa cour !



Belle brochette non ?



Yvonne en pleine cadence !

**Le voyage annuel
réservé aux aînés de notre commune,
a eu pour destination cette année**

L'Auvergne

Hébergés dans un hôtel à VIC SUR CERE,
nous avons sillonné la région,
de Figeac à Rocamadour, de Salers à Aurillac,
du célèbre Puy Mary à St Flour appelée la cité du Vent...
sans oublier la dégustation des fromages !

Les journées, comme d'habitude, était ensoleillées,
avec cependant un bémol les deux derniers jours,
ce qui a permis à chacun de flâner à son rythme.

Déjà nous réfléchissons au prochain voyage,
puisque, dit-on, les voyages forment la jeunesse,
il n'y a pas de temps à perdre !



Vous voyez bien qu'il faisait beau et quel paysage !



Belles bestioles non ?



Forniente en Auvergne



C'n p'tit apéro ne peut pas nuire



Ces dames s'en vont au marche

**Samedi
17
Juin**
à partir de 20 h.

Fête de la Musique

Organisée par la MJC de Montréjeau en partenariat avec le Comité des Fêtes

Sous la grand halle : Soirée « Expression libre » danses et musiques.

Place Valentin Abeille :
le Groupe « Libertad ».



**Samedi
1^{er}
Juillet**
de 20 heures
à Minuit

Nuit des Bandas

Restauration sur place

Venez nombreux assister et participer aux animations dans la ville.

La soirée sera animée par cinq bandas toutes des habituées des soirées festives :

Folie Bandas, petit groupe d'Ossun (65), composé de musiciens d'un très bon niveau musical,
Les Kanari's, une banda qui nous vient de Montréal-du-Gers,
News Band, de l'Isle-en-Dodon, nos plus proches voisins,
Toros de Fuego,
Los Compañeros Bands, de Bourdettes (64).



▲ Les Kanari's



▲ News Band



▲ Folie Bandas



▲ Los Compañeros



**Samedi
8
Juillet**
21 heures
Eglise
St Jean Baptiste

Concert avec les Chanteurs du Comminges

Entrée : 5 €

Un des plus anciens groupes de chanteurs des Pyrénées, créé sur ordonnance royale en 1830 par Louis-Philippe.

Ce chœur d'hommes est depuis bien longtemps un digne représentant du Comminges à travers le monde, son répertoire composé de chants des Pyrénées centrales couvre également toute la chaîne, du Pays Basque à la Catalogne.

Nous vous invitons à venir nombreux écouter ou redécouvrir ce groupe talentueux.



**Vendredi
14
Juillet**
Plan d'eau de
Montréjeau

Fête Nationale à Montréjeau

avec **Feu d'Artifice** tiré au plan d'eau,
suivi d'un **Bal Musette** gratuit.

En attendant la nuit, la soirée débutera par une **retraite aux flambeaux dans les rues de la ville** accompagnée par le groupe « Les Gais Rimontais ». Après le feu d'artifice, la soirée s'achèvera par un bal musette, toujours au plan d'eau, avec l'orchestre « Tradition Musette » composé de 4 à 6 musiciens, qui vous proposera un répertoire adapté : musette, séries d'ambiance, rétro, typique, chansons françaises, latino.



**Dimanche
16
Juillet**
Bd de Lassus
Organisé par le
Comité des Fêtes

Traditionnel Vide-Grenier du Comité des Fêtes

Accueil des exposants à partir de 7 heures.

Tarif : 3 € le mètre linéaire. Pas de réservation.

Pour tous renseignements appeler le 06 72 10 11 04.

Attention : en cas de mauvais temps, le comité des fêtes se réserve le droit d'annuler la manifestation.



**Lundi
31
Juillet**
à partir de 10 h.

41^{ème} Marché à l'Ancienne

Cette année encore, à partir de 10 h vous pourrez assister dans les rues de la ville, au traditionnel cortège d'animaux, accompagné comme à l'accoutumée de quelques vieux tacots.

D'autres animations seront présentes pour animer cette matinée. Le duo «Banjo Barjo», La troupe des joyeux ménestrels de «Turba Musica», la fanfare et les guides de Luchon, les Majouraous de Barousse, les Océanes de Gourdan-Polignan et les Gais Rimontais.

Repas avec tous les participants à la salle des fêtes à partir de 13 heures, sur réservation aux 06 84 69 62 98 et 06 72 10 11 04

Prix du repas : 17 €



**Du Vendredi 11
au Mardi 15 Août**

FOLKOLOR
2017

Pour plus d'informations, vous reporter aux dernières pages de ce bulletin, vous y trouverez tout le programme de ces cinq journées et la présentation des groupes.

**Samedi Dimanche
2 et 3
Septembre**
de 9 h. à 19 h.
Salle des Fêtes

43^{ème} Salon d'Antiquités Brocante

La salle des fêtes avenue de la Bigorre accueillera une nouvelle fois la traditionnelle foire à la brocante organisée par le comité des fêtes.

N'hésitez pas à venir chiner un bibelot, un tableau ou un meuble présenté par les exposants, uniquement des professionnels.

Entrée : 2 €/personne



**Samedi
9
Septembre**
21 heures
Salle des Fêtes

Bal Musette avec Yvan Louis

Entrée : 10 €

Avec un répertoire très étendu, pour vous satisfaire l'orchestre peut s'adapter aux différents styles : musette, typique, ambiance, mais aussi disco, rock, variétés des années 60, 70, 80, 90.

Réservation : 05 61 95 85 66



**Jeudi
23
Novembre**
21 heures
Salle des Fêtes

Loto organisé par le Comité des Fêtes

Lots : 1/2 Agneau, 1/2 cochon, charcuterie, corbeilles de fruits, canards gras et multiples bons d'achats, etc... A l'heure où nous publions ces lignes, l'ensemble des lots est encore à déterminer. D'ici là, en fonction des disponibilités, les organisateurs se réservent le droit de modifier les lots.



**Samedi
2
Décembre**
21 heures
Salle des Fêtes

Bal musette avec Hugues Lamagat

Entrée : 10 €

Valses, madisons et autres marches enrichiront cette soirée. L'orchestre dirigé par Hugues LAMAGAT, fait maintenant partie des formations qui comptent dans le monde du bal et de la danse de la région.

En effet, ce trompettiste plus connu dans le monde de la musique classique et jazz il y a quelques années, a su par sa compétence et son enthousiasme, entraîner avec lui de superbes musiciens et chanteurs dans son sillage et ravir de plus en plus de danseurs au fil du temps.

Réservation : 05 61 95 85 66



A l'orée d'un siècle d'existence, l'Union Sportive Montréjeulaise Gourdan-Polignan, vient de terminer une saison 2016-2017 pleine de promesses ; faisant presque oublier le forfait de la saison précédente. Notre mémoire, lorsqu'il s'agit de résultats sportifs, a la fâcheuse habitude de ne retenir que le meilleur, occultant les saisons difficiles tant sportives que financières, les deux allant souvent de pair. Ainsi, depuis sa création le club a connu de nombreuses saisons honorables, où le maintien fut assuré avec plus ou moins de brio, entrecoupées de parcours éclatants avec des montées et des titres, mais aussi de saisons désastreuses soldées par des descentes quelquefois douloureuses. Cet article sur l'origine et les débuts de la doyenne de nos associations nous démontre que l'histoire est un perpétuel recommencement.

> A l'origine : Sport et préparation militaire

Au début du 20^{ème} siècle, les associations sportives fleurissent un peu partout en France. Elles sont toutes encouragées par l'État qui y voit un bon moyen pour maintenir la population masculine en forme en dehors des casernes. Aussi, les statuts de l'association déposés le 25 juillet 1919 seront agréés par le ministère de la guerre le 3 juin 1920 sous le numéro 8011. L'association est bien rattachée à la Fédération Française de Rugby, mais également à la 17^{ème} Région Militaire. C'est une association omnisport puisque dépendante également de la Fédération Française d'Athlétisme. Ses statuts sont établis d'après un modèle dans lequel la préparation militaire est clairement notifiée.

L'article 1 des statuts déposés en juillet 1919 sous le titre « Union Sportive Montréjeulaise » confirment ces appartenances : « il est fondé à Montréjeau, Haute-Garonne, une société ayant pour but la pratique des sports (Athlétisme, football, etc.) l'éducation physique et la préparation militaire des jeunes gens, et d'entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. » On note l'absence du mot rugby dans cet article. A l'époque, on parlait de football rugby. La pratique du football signifiait que l'on pouvait jouer à onze ou à quinze.

Les articles suivants de 2 à 8 concernent le fonctionnement de l'association comme il en est toujours de même dans les statuts des associations: composition des membres du comité, tarifs des cotisations etc. Il n'en est pas de même pour l'article 9 rajouté à la main, peut être à la demande du ministre de la guerre : « Nul ne peut faire partie de la société s'il n'est pas Français ». Aujourd'hui un tel article, inséré dans les statuts d'une association sportive, ferait débat. Dans le contexte de l'époque, à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, il n'en est rien. De plus, dans le cadre de la préparation militaire, complément au service militaire qui requiert la nationalité française, il n'y a rien d'aberrant à voir cet article figurer dans les statuts.

> Carnet des S.A.G.

Les sociétés prennent l'appellation de Sociétés agréées par le ministre de la guerre (S.A.G.). Cette agrégation leur permet de recevoir des récompenses sous forme de prix et diplômes, distinctions honorifiques, telles que : lettres de félicitations du ministre de la guerre, citations au bulletin officiel du ministère, médailles ; des subventions en argent peuvent être accordées. Les services rendus par les officiers et les hommes de troupe de réserve entrent en compte pour leurs avancements et leurs décorations. Ces associations agréées fonctionnent sous le contrôle du ministre de la guerre, et bien que ce ministère reste étranger à leur administration intérieure, elles doivent communiquer, chaque année, leurs comptes aux ministres de l'intérieur et de la guerre. C'est grâce à la tenue de ce carnet que je peux aujourd'hui vous raconter tout cela.

Le premier conseil d'administration comportait les membres suivants :

Président : Achille Antichan, vice-présidents : Basile Favarel et Paul Lestrade, trésorier : Dominique Salles, secrétaire : Gabriel Maire, secrétaire-adjoint : Jean Larrey.

> La préparation militaire

Des 1922, il est précisé pour chaque année le nombre de marches, de séances d'éducation physique, de préparations militaires : théorique, de tir et de lecture de carte. Chaque année, le nombre moyen de participants à ces séances est également inscrit. On peut lire par exemple qu'il y a eu en 1928, 25 séances de tirs auxquelles ont participé en moyenne 20 personnes et qu'elles ont utilisé 3000 cartouches. En plus des activités sportives, le carnet des S.A.G. détaille les équipements militaires dont dispose l'association dans le cadre de la préparation militaire. Ce n'est qu'en 1927, après que le stand de tir de Gourdan-Polignan a pu accueillir les tireurs, que l'USM reçoit, à titre de prêt, quatre fusils modèle 1886 M ainsi que 2380 cartouches, le nombre passera à 4000 l'année suivante.

En 1924, l'USM reçoit un diplôme d'honneur au concours de tir de la 2^{ème} subdivision, performance qu'elle renouvelle en 1927. En 1925, elle est récompensée par la médaille d'argent et, à titre individuel, M. Saint-Paul et Cau-Cécille obtiennent respectivement une médaille de bronze et d'argent.

Des brevets d'aptitude militaire sont également décernés tous les ans par les autorités militaires, ainsi en 1921, Paul Cau-Cécille, officier de réserve est le premier à le recevoir, suivront en 1922 : Ricaud et Pujo, en 1923 : Leseure et Casties, en 1924 : Nougaret, Megier et Pousson, en 1925 : Saint-Paul, Escoubas et Carthery. Les années suivantes le nombre de reçus à ces épreuves est indiqué mais sans que le nom des lauréats soit précisé.



Années 20, les joueurs de l'USM dans leurs nouveaux maillots ⁽¹⁾



Photo champêtre au stade du Château d'Eau au début des années 30 ⁽¹⁾



Extrait du Carnet des S.A.G. attestant le rattachement de l'USM à la 17^{ème} Région Militaire et son agrégation par le ministre de la guerre

> Les installations sportives

A sa création, l'USM est locataire d'un vaste terrain (qui deviendra le stade du Château d'Eau), entièrement clos, servant dans un premier temps pour le rugby et par la suite pour l'athlétisme. Il est précisé dans ce carnet, qu'à sa création, elle ne possède pas de stand de tir, ni de matériel pour ces exercices. En 1922, la société devient propriétaire de la clôture de son terrain, et fait construire des tribunes. En 1924, une section de gymnastique est formée, elle évolue dans une grange aménagée en gymnase, et dispose de barres fixes, poids et disques achetés par ses propres moyens. L'année suivante, la ville de Montréjeau fait aménager un bâtiment rue Larade pour servir de salle d'entraînement aux gymnastes et aux joueurs de rugby. L'USM, toujours à sa charge, amène l'eau potable jusqu'au stade, et le bail de location du terrain est renouvelé pour une période de 10 années moyennant le prix de 1100 francs annuel.

A l'occasion de la fête de gymnastique du 8 août 1926, la société procède à diverses améliorations du terrain de jeux. Pourtant, le 29 décembre de cette même année, paraît au journal officiel n° 13680 la création, en date du 16 décembre, de la Montréjeulaise, société de gymnastique, éducation physique, et préparation militaire, dont le siège social se situe rue Bertrand Larade. En remplacement de la gymnastique qui a fait sécession, l'USM, fonde l'année suivante une section d'athlétisme. A cet effet, elle construit un sautoir et procède à l'acquisition de poids, disques, javelots et perches. Elle achète également les équipements nécessaires aux athlètes, maillots et pointes ainsi que des haies pour les courses d'obstacles. Il est rapporté dans ce carnet que la section d'athlétisme se comporte honorablement dans les compétitions régionales et que l'un de ses membres se classe 1^{er} du département (son nom n'est malheureusement pas précisé).

En 1928, l'effort financier est consacré à la réparation et à l'entretien des divers ouvrages existants. Mais si au point de vue moral l'association fonctionne comme par le passé, elle enregistre de plus grandes difficultés qu'autrefois par suite d'insuffisance de fonds. C'est à partir de 1930, qu'il est signalé un manque complet de ressources. Situation financière qui va malheureusement se poursuivre les années suivantes.

> Les effectifs

Le tableau récapitulatif des effectifs confirme les liens étroits de la Société avec l'armée dans ses premières années de fonctionnement. Elle ne commencera à s'en détacher qu'à partir de 1931. L'avènement du Front Populaire signifiera la fin des SAG. En cette année 36, le nombre des membres augmente considérablement avec la venue de beaucoup d'adhérents, le nombre total de sociétaires

ANNÉES	JEUNES GENS de 15 à 17 ANS	CIVILS	TOTAL des deux catégories ayant droit aux munitions	JEUNES GENS en dessous de 17 ans	MEMBRES militaires à l'exclusion des militaires en activité	TOTAL des deux catégories ayant droit aux munitions	MILITAIRES de l'armée active	TOTAL GÉNÉRAL colonnes 4, 7 et 8	Nombre d'officiers de réserves faisant partie de la Société
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1921	8		8	5	31	36	7	51	Cinq
1922	6		6	4	33	37	4	47	Cinq
1923	7		7	5	38	43	2	52	Cinq
1924	6		6	8	39	47	3	58	Cinq
1925	25	20	45	25	51	76	11	132	Cinq
1926	20	25	45	26	55	81	7	133	Cinq
1927	20	30	50	34	61	95	5	150	Cinq
1928	20	30	50	35	60	95	6	151	Cinq
1929	18	32	50	30	50	80	4	134	Trois
1930	19	30	51	29	50	82	5	138	Trois
1931	25	35	60	25	55	80	0	140	Cinq
1932	20	20	40	25	55	80	0	120	Cinq
1933	20	35	55	30	50	80	0	135	Un
1934	25	35	60	40	20	60	0	120	Un
1935	20	25	45	25	50	75	0	120	Un
1936	21	75	96	21	86	107	0	203	Trois

passé de 120 à 203. C'est aussi malheureusement pour nous, la fin d'une tenue rigoureuse de ce carnet.

> Et le rugby dans tout cela

Après le titre de Champion de France de 4^{ème} série, obtenu dès sa première année d'existence à Colombes sur le score de 8 à 3 contre une équipe parisienne : Le Réveil Basco-Béarnais, l'USM enchaîne l'année suivante par un titre de Champion des Pyrénées de 3^{ème} série et accède en seconde. Compétition dans laquelle elle évoluera jusqu'en 1927 avant de redescendre en série inférieure.

En 1931, nouveau départ, le club est sacré Champion des Pyrénées de 3^{ème} série et remonte. Il se maintiendra en 2^{ème} série jusqu'en 1939, année où il ne perdra qu'en finale du championnat des Pyrénées, et où l'équipe juniors sera sacrée championne.

En ce printemps 39, le club se porte à merveille puisqu'il accède pour la première fois en 1^{ère} série avec une relève de jeunes joueurs pleine de promesse. Malheureusement, pour cause de guerre il n'y aura pas de championnat en 1939-1940. Suite à la mobilisation et au manque d'effectif, le club ne repartira l'année suivante qu'en 4^{ème} série. Si l'équipe première est bancal, l'équipe junior arrive jusqu'en finale, ce qui permettra au club d'accéder en 1943 à la finale des Pyrénées de 4^{ème} série et de remonter. En 1944, les jeunes arrivés à maturité permettront au club de conquérir deux nouveaux titres, celui de Champion des Pyrénées et de Champion d'Armagnac-Bigorre. Malheureusement, durant cette saison 43-44, l'USM perd son Président Pierre Labayle, membre du SOE, il est arrêté et déporté à Buchenwald. Cela n'empêche pas l'équipe d'être une nouvelle fois finaliste du championnat des Pyrénées de 2^{ème} série en 1945.

Durant cette période, le club aura été une fois Champion de France, trois fois champion des Pyrénées, une fois champion d'Armagnac-Bigorre et trois fois finaliste, et aura connu quelques années difficiles avec deux descentes en série inférieure, dont une de trois niveaux.

Dans la rubrique « Sport et Préparation militaire », l'Express du Midi daté du dimanche 12 janvier 1930 nous informe sur le lieu et l'heure de la rencontre entre le Stade Toulousain et Toulon, en précisant que conformément aux nouvelles réglementations de la FFR les joueurs seront numérotés de 1 à 15. Ce même jour, l'USM joue en match amical à Nay avec peut-être pour la première fois la numérotation que l'on connaît.

Sources : (1) Collection privée de M. Xavier Bouché - (2) Collection privée - Remerciements à Mme Jacqueline Larregola qui a prêté le carnet des SAG pour permettre la rédaction de cet article.



A l'Union Sportive Montréjeulaise

Montréjeau tu peux être fière !
Les gars au maillot de ciel bleu
Résolus à la mine altière
Sont un peu là, sans peur, morbleu !
Quand dans l'arène joue le Stade
L'excellent quinze est remarqué
Et l'on trépigne sur l'estrade
Escomptant bien l'essai marqué.

Qu'ils sont costauds nos beaux stadistes !
Vrais Apollons, musclés d'airain,
Ils vont, affrontant toutes pistes,
Peu leur importe le terrain.

Ils ont connu la grande gloire,
Car de Paris ayant l'accès,
Ils remportèrent la victoire
Qui consacra tous leurs succès.

Nous les voyons plein d'espérance,
N'ayant au cœur qu'un seul désir,
Être encor champions de France
Serait pour eux le grand plaisir.

La Sportive Montréjeulaise
Par sa maîtrise et son sang froid
Pourrait très bien nous combler d'aise
Accomplissant ce bel exploit.

J. Ferrière (1921)

Il y a 80 ans, l'Union Fédérale des Anciens Combattants de Montréjeau organise le Congrès Départemental dans notre cité les 24, 25 et 26 avril 1937.

Un peu d'histoire

Dès les premiers combats de la grande guerre, les rescapés du front se rassemblent, las d'attendre des secours pécuniaires (les mesures en leur faveur datent encore de 1831 !). Peu à peu, ces associations se regroupent. En octobre 1917 à Toulouse, un premier essai de regroupement national échoue, mais quelques jours plus tard, le 11 novembre 1917 (date prémonitoire) au Grand Palais à Paris, se tient le 1^{er} congrès de l'UF : des bases sont jetées, des principes sont définis, des dirigeants se révèlent, « laissant au vestiaire » leurs convictions diverses pour ne penser qu'à la défense des victimes de la guerre.

A Lyon, les 23, 24 et 25 février 1918, c'est le succès ! « L'Union fédérale des associations françaises de blessés, mutilés, réformés, anciens combattants de la grande guerre, veuves, orphelins et ascendants » prend officiellement naissance.⁽²⁾



19 août 1919, commémoration du retour du 17^{ème} corps d'Armée à Toulouse. A gauche, le défilé des mutilés de guerre soulève à son passage l'émotion et les vivats de la foule. A droite, l'Union des Pères et Mères dont les enfants sont morts pour la Patrie s'est regroupée pour les dépôts de gerbes autour du cenotaphe érigé place du Capitole. Après ces années de guerre, ils seront les membres de l'Union Fédérale des Anciens Combattants.

Le déroulement de ces journées à Montréjeau

Comme le précise le programme, le samedi matin 24 avril a été consacré à la réception des délégués venus de tout le département. A partir de 10 heures, leurs représentants se sont réunis en commissions jusqu'à 16 heures. Le soir, après une retraite aux flambeaux dans les rues de la ville, les congressistes se sont vu offrir une soirée récréative.

PROGRAMME	MENU
Samedi 24 Avril à 9 h. 30 Réception des Délégués, par l'Association de Montréjeau. A 10 heures et à 16 heures : RÉUNION DES COMMISSIONS. Le Soir : Retraite aux Flambeaux — SOIRÉE RÉCRÉATIVE offerte aux Congressistes. Dimanche 25 Avril à 8 h. 30 : GRAND MESSE par le Chanoine MATTEUDI, Vice-Président de l'U. F. A 9 h. 30 : Ouverture du Congrès salle des Variétés A 11 heures : Défilé et dépôt d'une Gerbe au monument aux Morts. A midi : Réception des Congressistes par la Municipalité. A 12 h. 30 : GRAND BANQUET sous la Halle. Nombreux discours diffusés. A 17 heures : Concert Musical, Visite de la Ville. Le soir : GRAND BAL. Lundi 26 Avril Excursion en Autocars : Visite des Grottes de GARGAS, Les fouilles et la Cathédrale de SAINT- BERTRAND, BARBAZAN, déjeuner à LUCHON, Col de PEYRESOURDE, avec arrêt au refuge LEO LAGRANGE, ARRÉE. Retour à MONTRÉ- JEAU à 18 heures.	Hors-d'Œuvre Variés Saumon de l'Adour Sauce Hollandaise Fillet de Veau à la Bussy Cantaline Truffée à la Gêlée Salade Printanière Desserts Fruits Champagne Café
	25 Avril 1937

Programme des trois journées passées à Montréjeau et du menu proposé aux convives le dimanche 25 avril. Le banquet s'est déroulé sous la halle, c'est-à-dire sous l'Hôtel de Ville. En 1937, les halles aux bestiaux place de Verdun et aux volailles place Valentin Abeille n'étaient pas encore construites.

Le dimanche 25 avril débute, dès 8h30, par une grand-messe célébrée par le chanoine Matteudi, vice-président de l'association. Une heure plus tard, c'est l'ouverture du congrès au cinéma « Les Variétés ». Vers les 11 heures, un défilé quitte la place de Verdun, pour se rendre aux monuments aux Morts en traversant la ville. La cérémonie terminée, les représentants des congressistes sont reçus à la mairie pour un vin d'honneur. Tout le monde se retrouve vers les 12h 0 sous la halle pour un grand banquet, où plusieurs personnes prendront la parole pour prononcer des discours. L'après-midi se termine par un concert musical et la visite de la ville. La journée se clôture par un bal.

Le lendemain, jour de marché, plusieurs excursions sont organisées pour les congressistes, qui peuvent découvrir le patrimoine culturel et touristique commingeois en se rendant aux grottes de Gargas, visiter les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges et sa cathédrale, admirer les thermes de Barbazan et de Luchon, et admirer les Pyrénées en passant le col de Peyresourde. Après leur retour à Montréjeau, vers les 18 heures, les congressistes rentrent chez eux avec, je l'espère, la satisfaction d'avoir passé trois agréables journées dans notre cité et ses alentours.

Au cours de la réunion du conseil municipal du 20 avril 1937, une aide de 500 francs avait été accordée à l'association des Anciens Combattants Montréjeulais pour la bonne organisation de ces journées.

Sources :

- (1) Collection privée - Didier Jorda.
- (2) Site internet de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres de la Haute-Garonne. <http://union-federale.com/presentation/historique/>
- (3) Photo Gérard Dufoir et Didier Jorda, tous deux en détention un exemplaire.



Sur cette photographie de défilé passant devant l'Hôtel de Ville, on peut visualiser l'importance de la manifestation et le nombre de congressistes.⁽³⁾



Recueillement et dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts.⁽¹⁾

Au premier rang, le chanoine Matteudi vice-président de l'U.F., à sa gauche, deux rangs derrière, portant lunettes et moustaches, M. Labat. La place de l'Eglise n'est pas assez grande pour accueillir tout ce monde. La foule s'étend jusque dans les rues Nationale et Pelleport, ainsi que sur la place Mercadier.



Présentation des drapeaux, derrière les délégations de chaque ville s'identifient avec les pancartes.



Inscriptions ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants dans une école de la ville pour la rentrée scolaire 2017/2018, peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ou en téléphonant au 05 61 95 84 17.

Merci de vous inscrire dès maintenant.

Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Le 16 décembre 2016, le conseil municipal a élu ces 6 représentants à la nouvelle communauté de communes des 5C :

M. et Mmes Éric Miquel, Philippe Brillaud, Pierrette Fénard, Guy Lorenzi, Martine Tarissan et Maryse Dumoulin. En fait, la représentativité des élus montréalais s'est réduite de deux délégués : M. Nicolas Henkinet et Michel Gleyze.

Le bureau de la nouvelle intercommunalité est composé de 20 personnes, il comprend : le président, 11 vice-présidents et 8 membres dont M. Philippe Brillaud.



▲ L'heure est au dépouillement des bulletins
(Photo Alain Mas)

Philippe Brillaud élu au bureau de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges et en suivant vice-président du PETR représentera Montréjeau. Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, créés par loi du 27 janvier 2014, ont vocation à être un outil de coopération entre EPCI. Ils sont en quelque sorte le pendant des pôles métropolitains.

Les EXPOS de l'ÉTÉ 2017 à l'Office de Tourisme de l'Hôtel de Lassus

« La Sellerie »

- du jeudi 1^{er} juin au mardi 11 juillet :
« Mobilier en mosaïque de verre » par Nathalie SAJOUX.
- du lundi 17 juillet au mercredi 30 août :
« Un rien m'habille » par le SIVOM (St-Gaudens / Aspet / Montréjeau / Magnoac).

« Espace André Marquerie »

- du jeudi 1^{er} juin au mercredi 28 juin : « L'Art des 4 saisons » par l'EHPAD L'Hermitage.
- du samedi 1^{er} juillet au jeudi 27 juillet : « Les Ethnies MIAO et DONG du GUIZHOU » par Daniel FREHEL.
- du mardi 1^{er} août au mercredi 30 août : « Folk & Color, de Culture en Traditions » par Folkolor.
- du vendredi 1^{er} au mercredi 27 septembre : « Voyage dans le jeu des lumières » par Sylvette LABAT.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Office de Tourisme

« Jeunesse et Patrimoine » est le thème des Journées Européennes du Patrimoine 2017 des 16 et 17 septembre. Un programme sera disponible à l'Office de Tourisme Intercommunal de Montréjeau - 05 62 00 79 55.

Château de Valmirande

Les portes du parc et des jardins de Valmirande s'ouvriront au public de 10 h à 19 h en journée continue.

Ce sera l'occasion de venir découvrir, ou redécouvrir, Valmirande librement ou lors d'une visite commentée de la propriété.

À voir : le parc (classé jardin remarquable) avec son arboretum de près de 180 espèces, les jardins à la française, les écuries et la sellerie, (reconnues parmi les plus belles de France) et enfin la chapelle (patrimoine remarquable du XX^{ème} siècle) ou tout simplement admirer les façades du château et son magnifique panorama sur les Pyrénées de l'Ariège au Pic du Midi de Bigorre avec vue sur Saint-Bertrand de Comminges et le glacier de la Maladeta.

Expositions et nombreuses animations au programme.

Renseignements : Yvonne Corrége au 06 21 05 40 16.

Entrée : adulte 5 € - enfant 3 €



Base de Loisirs

Baignade Surveillée
du 1^{er} Juillet au 3 Sept.
de 12 h. à 19 h.

2 maîtres-nageurs sauveteurs
1 surveillant de baignade
pour assurer la sécurité

Accès
GRATUIT

Rappel des INTERDICTIONS

- > En dehors de ces horaires et au-delà des limites de la zone autorisée, la baignade est interdite.
- > Pour des raisons d'hygiène, les animaux sont également interdits à proximité des zones de baignade.
- > La police municipale est chargée de veiller au respect des règles sanitaires et de sécurité.



1925...1932 le Grand Prix auto moto du Comminges passe à Montréjeau

Jean-Jacques Miquel

En 1922 est organisé le premier rallye automobile du Comminges.

Dans ses deux premières éditions, le circuit du Comminges, long de 200 km, couvre un large territoire. Partant de Saint-Gaudens les concurrents traversent Boulogne, Salies-sur-Salat, Aspet et Luchon pour revenir à leur point de départ, Saint-Gaudens. C'est le Rallye des Stations Thermales.

Succès aidant, en 1924, les organisateurs agrandissent le parcours. Il faut maintenant franchir le col de Peyresourde, traverser Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan, soit faire une boucle de 275 kilomètres⁽³⁾. L'allongement du parcours permet aux organisateurs d'amasser un peu plus de royalties versées par les communes traversées, mais cela ne suffit plus à l'intérêt des spectateurs qui au départ du rallye doivent attendre plus de quatre heures pour voir revenir les véhicules à Saint-Gaudens.

En 1925, les organisateurs, désireux d'apporter un peu plus d'émissions fortes, changent de formule. C'est la Grande Semaine du Comminges qui voit le jour. Au programme, tout en conservant le Rallye des Stations Thermales, ils ajoutent une épreuve de 500 mètres lancés, deux gymkhanas, les courses de côte de Montréjeau et Peyresourde, le concours d'élégance à Luchon avant les premiers Grands Prix de vitesse du Comminges auto et moto⁽³⁾. Ce programme permet de différencier la course de vitesse, point d'orgue de ces journées des autres manifestations. Pour le Grand Prix du Comminges, le circuit ne fait plus que 27,6 km, ce qui donne du rythme et de l'intérêt à la course. Après le départ de Saint-Gaudens, les autos et motos prennent la direction de Montréjeau en passant par Valentine, Martres-de-Rivière, Pointis-de-Rivière, Huos et Gourdan-Polignan. Une fois à Montréjeau, les concurrents regagnent Saint-Gaudens en passant par Bordes et Villeneuve-de-Rivière. Ce premier Grand Prix auto de 384 km, est remporté après 14 tours de circuit par Goury sur Bignan à la vitesse de 85,50 km/h. Le Grand Prix moto revenant à Cercmart sur Terrot 350, à la vitesse de 92,47 km/h.⁽³⁾

Le Grand Prix du Comminges atteindra son apogée en 1928. En effet, cette année là, le circuit est retenu pour la Grand Prix de l'A.C.F. Automobile Club de France, l'équivalent du Grand Prix de France de F1 d'aujourd'hui. Il sera gagné par Williams sur Bugatti avec une vitesse moyenne de 136,50 km/h. Grand Prix de France auto oblige, il n'y aura pas de Grand Prix moto cette même année.

En l'espace de seulement trois ans, le vainqueur a amélioré la moyenne de course de 44 km/h, progression vertigineuse, qui ne sera pas sans conséquences sur la sécurité. Jusqu'en 1932, le circuit restera tel quel, mais l'année suivante, il subira des modifications importantes. Nouvelles tribunes en ciment côte de Garenne à Saint-Gaudens, et pour des raisons financières et de sécurité le parcours ne fera plus que d'une dizaine de kilomètres, en faisant demi-tour à Villeneuve-de-Rivière. C'en est fini de voir passer les concurrents à Montréjeau.



◀ Au dos de cette carte postale de la fin des années 20, il est précisé : **Dernier virage de la fameuse côte où se dispute la classique course automobile durant la semaine du Comminges.**⁽²⁾

Sources :

- (1) Collection privée Jean-Jacques Miquel
- (2) Collection privée Didier Jorda
- (3) Site internet : <http://circuit-automobile-comminges.fr>



▲ Gourdan-Polignan, un concurrent arrivant de Huos prend le virage place de la Prairie en direction de Montréjeau.⁽¹⁾



▲ Montréjeau 17 août 1930, en bas de la côte, à l'intersection de la route de Gourdan-Polignan et de Saint-Gaudens, un concurrent dans le bac à sable.⁽²⁾



▲ Montréjeau, même endroit, les spectateurs sont sur les toits des maisons pour voir passer les concurrents.⁽²⁾



▲ 1926, Rouquerol de Montréjeau, n°96 prend part au Grand Prix Moto sur sa Motoconfort 500 cm³.⁽¹⁾

Depuis décembre 2014, le groupe majoritaire a décidé d'ouvrir un espace de libre expression pour que chaque groupe d'opposition puisse s'exprimer et même si les textes ne nous imposent pas cette mesure (Montréjeau étant une ville de moins de 3 500 habitants).

Chacun l'utilise comme il l'entend...

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2017 marquera un changement de fond sur le fonctionnement de nos collectivités territoriales et notamment « les communes ». La fusion des intercommunalités a rendu encore plus opaque le « mille feuilles » administratif, et éloigne les élus des citoyens. Cette loi vide le contenu de l'action des conseils municipaux et n'aura comme seule répercussion des augmentations d'impôts. Des réformes à venir ne doivent pas oublier le monde rural, et la proximité des services publics demeure encore plus indispensable.

Mais l'action municipale est axée sur l'accueil et le développement de l'activité touristique avec la poursuite des investissements sur la base de loisirs, les travaux sur le projet d'hôtellerie sur l'ancien EHPAD avenue de Mazères en complément de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le conseil a décidé de renouveler du matériel de voirie et de manutention pour les services techniques. Nous en appelons à la responsabilité collective pour nous aider à maintenir une ville propre et agréable. Nous avons également démarré le réaménagement du Parc du Séminaire pour rendre à la population cette coulée verte.

Nous menons avec l'ensemble du conseil une politique municipale volontariste mais clairement engagée vers l'avenir.

Groupe majoritaire.

CONSTRUISONS L'AVENIR

**Montréjeau : Un environnement politique nouveau :
L'année 2017, aura été l'année de tous les changements :**

- Notre commune fait maintenant partie de la nouvelle **Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges (5C)**. L'exécutif, (Président et Vice-présidents) a été mis en place en janvier 2017.
- Elle fait également partie du **Pays de Comminges (PETR)**. Cette structure fédère l'ensemble des communes du Comminges et gère, pour tous, les projets éligibles pour recevoir les subventions, en particulier en provenance de l'Europe. Les instances dirigeantes viennent d'être renouvelées pour tenir compte de la création des nouvelles Communautés de Communes. Le Président sortant n'a pas été reconduit. Notre commune travaille étroitement avec chacune de ces deux collectivités sur des sujets qui touchent à la vie quotidienne des Montréjeaulaises et Montréjeaulais.

Le cumul des mandats une réalité ou une utopie ? A vous d'en juger !

Les pouvoirs ont été concentrés dans les mains d'un seul homme qui cumule tous les mandats : présidence du PETR Pays de Comminges (1), maire de Saint-Gaudens (2), conseiller départemental de Haute-Garonne (3), membre du bureau de la Communauté de communes 5 C (4) où il a habilement pris le soin de faire élire ses affidés à la présidence et à la première vice-présidence. Ajoutons que nous lui devons l'eau que nous buvons puisqu'il préside également le « Syndicat des Eaux de la Barousse » (5), il est aussi PDG des deux sociétés affiliées, PSP (6) et SPL (7).

Il est par ailleurs, en qualité de maire de Saint-Gaudens, président du conseil de surveillance de l'hôpital (8).

A l'heure où nos citoyens, à l'échelle du pays, manifestent leur souhait pour plus de démocratie participative, soyons exigeants sur la façon dont cette démocratie est exercée. Nous vous invitons à être attentifs et à suivre au plus près tous les sujets qui relèvent des deux collectivités « Pays de Comminges » et « Communauté de Communes ».

Nous souhaitons à chacune et chacun de vous de bonnes vacances.

Les élus du groupe "Construisons l'Avenir"

Michel Gleyzes, Catherine Vimard, Noël Larqué.

Madame, Monsieur,

Notre commune a intégré la nouvelle communauté de communes. Il est trop tôt pour en tirer un jugement, cependant alors que notre conseil municipal a décidé pour la neuvième année consécutive de ne pas augmenter les impôts, cela ne se verra pas sur votre feuille d'impôts, car la nouvelle communauté, pour sa première décision, a décidé d'augmenter la part intercommunale. Dans un contexte difficile, nous continuons à travailler dans le calme et la sérénité pour l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Un nouveau Président vient d'être élu. Pour nous la vie ordinaire continue, chacun reste avec ses soucis, ses difficultés, quel changement pour nous ? Enfin l'aube de cette saison d'été, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes vacances.

Jacques GALLET, Conseiller Municipal.

Comme je vous l'avais signalé dans le précédent bulletin, il semblerait qu'un nouvel élan commercial apparaisse sur Montréjeau.

Aujourd'hui ce ne sont pas moins de six commerces donc quatre « de bouche » qui viennent compléter l'offre des professionnels dans notre commune, deux d'entre eux nous proposant un concept novateur. A ceux-ci s'ajoutent un marchand de poêles à bois et un paysagiste pisciniste.

« Legrand Resto » au service de leur clientèle



Legrand Resto'

Cette enseigne, à l'emplacement de l'ancien Hôtel de la Poste vous offre à la fois une épicerie fine côté rue du Barry et un restaurant côté rue des Pyrénées. Vous y serez servis par un couple charmant et accueillant, professionnel depuis de nombreuses années.

Samedi 13 mai, jour de l'inauguration, Damien Despouy entouré de ses parents, de Maïté et Denis Abadie, de Albin Hery et de nombreux invités coupe le ruban rouge et noir, un clin d'œil à son club de rugby.



Ensemble commercial 152, avenue de Tarbes

L'ancien garage Citroën route de Tarbes laisse la place à un ensemble commercial regroupant trois commerces.

Poêles et Bois du Comminges : cette enseigne vous propose toute une gamme de poêles à bois modernes complétée par toutes sortes d'accessoires et de granulés.

C la Mie-Temps : une boulangerie pâtisserie avec restauration rapide et vente de produits régionaux tenue par Maïté et Denis Abadie.

Extérieur Design : Albin Hery, un paysagiste pisciniste tout autant qualifié pour les aménagements ou entretiens de jardins que pour la création d'une piscine vous attend pour vous proposer son aide. Une piscine pour bientôt ? N'hésitez plus, jetez vous à l'eau en contactant cette enseigne.

L'investissement réalisé par Damien Despouy donne un coup de neuf à cette entrée de ville. On s'en réjouit et nous le remercions pour son dynamisme et son initiative.

Une partie de l'équipe de « Chez Shana et Lulu » derrière leur comptoir.



Chez Shana et Lulu : Pizzeria, kébab et snack

L'équipe de Shana et Lulu, Laëtitia, Marie-Astrid et Tarik, implantée au cœur de la ville, place Valentin Abeille, vous propose un choix varié de pizzas, complété par un kébab (sandwich ou assiette de viande grillée servi avec des crudités, des frites et une sauce) et un snack avec paninis et salades auquel s'ajoutera prochainement un point service où vous pourrez passer commande pour la vente à emporter. Un lieu convivial et gourmand avec connexion wifi gratuite et diffusion des matchs. Retrouvez-les sur Facebook : Shana et Lulu.

Ouvert de 10 h 30 à 14 h 30 et de 17 h 30 à 22 h 30, le lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche. Le mercredi et le jeudi de 17 h 30 à 22 h 30.

Déjeuner et partir avec le mobilier c'est la proposition offerte par « Le Déco-thé »



Le Déco-thé : Crêperie, salon de thé et brocante

Nouveau concept à Montréjeau, cette enseigne est un lieu chaleureux, accueillant, et familial. Franck et Vanessa vous proposent de venir déguster leurs galettes de sarrasin, tartes maisons, des crêpes salées et sucrées du mercredi au lundi, ce qui comprend le samedi et le dimanche ; fermeture le lundi à partir de 14h et le mardi. Deux salles intérieures ainsi qu'une terrasse vous y attendent. Ici la décoration est à vendre, objets vintage, bibelots, vaisselle, vous pouvez tout chiner !

*A tous, bienvenue à Montréjeau.
C'est ensemble que nous construisons la ville de demain.*

58^{ème} FESTIVAL MONDIAL de FOLKLORE de MONTREJEAU

FOLKOLOR organisation,
en collaboration avec
la mairie de Montréal,
organise du
11 au 15 août 2017
la 58^{ème} édition du Festival
Mondial de Folklore



et vous propose cette année, une nouvelle programmation, dans laquelle l'échange interculturel et le divertissement seront à l'honneur. Un panorama varié vous sera offert cette année aux travers des spectacles de danse présentés par les nombreux groupes internationaux qui nous rejoindront : L'Indonésie, le Botswana, l'Espagne (Cantabria), le Pérou, la Slovaquie et la France ; représentée par « Les Enfants d'Arausio » d'Orange, l'Inter-groupe d'Alsace du Nord d'Haguenau et les « Troubadours du Mont-Royal » ; seront les nations qui ont répondu présentes cette année.

*Une fête mondiale
de l'amitié entre les
peuples !*

Vendredi 11 août 2017 – SPECTACLE THEMATIQUE

20h30 : **NUIT INDONESIENNE** – Spectacle payant
Lieu : Salle des Fêtes de Montréal avenue de la Bigorre
Possibilité réservation au 06 38 58 90 66 à partir du 1^{er} juillet 2017

Samedi 12 août 2017

16h00 : **Cérémonie des Couleurs – Présentation des groupes**
Lieu : Place Valentin Abeille (Pas de placement assis)

21h00 : **Soirée de GALA**
Lieu : Salle des Fêtes de Montréal, avenue de la Bigorre

Dimanche 13 août 2017

9h45 : **Réception Officielle** – Lieu : Mairie de Montréal

10h30 : **Messe du Festival avec la participation des groupes**
Lieu : Église Saint Jean-Baptiste de Montréal

17h30 : **Grande Parade du festival**
Départ de l'esplanade De Lassus vers le Centre ville
et jusqu'à la salle des fêtes

18h30 : **Apéritif concert de musique occitane**
avec la présence et la participation des groupes – Scène du Village du festival
Lieu : Salle des Fêtes de Montréal, avenue de la Bigorre

20h45 : **Soirée des Nations**
Lieu : Salle des fêtes de Montréal, avenue de la Bigorre

Lundi 14 août 2017

11h00 : **Découverte du Marché traditionnel de Montréal par les groupes**
avec la présence et la participation des groupes. – Scène du Village du festival
Lieu : Salle des Fêtes de Montréal, avenue de la Bigorre

16h30 : **Matinée « Cultures du Monde »**
Lieu : Salle des Fêtes, avenue de la Bigorre

20h45 : **Soirée du 58^{ème} Festival**
Lieu : Salle des Fêtes, avenue de la Bigorre

Mardi 15 août 2017

10h00 : **Ludokolor** (Découverte des jeux dans le monde)
Lieux : Hôtel de Lassus
avec la participation amicale et spontanée des groupes invités

16h00 : **Matinée « Joie du MONDE »**
Lieu : Salle des Fêtes, avenue de la Bigorre

20h45 : **Soirée d'Adieu à la Cité**
Lieu : Salle des Fêtes, avenue de la Bigorre

PARKING PUBLIC
de la salle des Fêtes :
stade face pompiers ou Bd de Lassus

Parking de la salle des fêtes
est **INTERDIT**

Programme et lieux de spectacles sous réserve de modifications...
En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier sa programmation,
dans l'intérêt du public et des artistes...

Les spectacles sont accessibles gratuitement excepté celui du vendredi 11 août à 21h00 (Nuit Indonésienne). Une participation facultative de 2 € sera demandée pour un emplacement privilégié face à la scène lors de tous les spectacles à la salle des fêtes. La gratuité reste de mise puisque vous pourrez assister à tous les spectacles, à l'arrière de la salle. Sous réserve des places disponibles.

LE VILLAGE DU FESTIVAL Commerce, artisanat et restauration-rapide.
L'espace de vie du festival où se trouvera notre désormais traditionnel Village du festival, se situera aux abords direct de l'espace scénique, sur l'esplanade face à la salle des Fêtes de Montréal.
En plein cœur du Festival, le village vous accueille du 12 au 15 août.

FOLKOLOR

58^{ème} Festival
2017



11 au 15
AOÛT
INDONESIE
Invité d'honneur



MONTREJEAU

www.festivalmontrejeau.fr

Informations : 05 62 00 79 55

